

RETRAITES: LES FONCTIONNAIRES EN PREMIÈRE CIBLE

Préparatrices d'une «réforme» de plus grande envergure, les premières attaques ont été lancées ce week-end contre les pensions dans la Fonction publique. Il «faudra sans aucun doute toucher au curseur» de l'âge légal de la retraite, actuellement à 60 ans, a déclaré dimanche 31 janvier, lors de l'émission du Grand Jury RTL-LCI-Le Figaro, le ministre du Travail, M. Xavier Darcos. Sur le ton «il faut sauver le soldat répartition». En fait, plutôt le soldat transition vers la capitalisation. En effet, «tout laisse à penser – et tous les exemples étrangers le démontrent – qu'un deuxième pilier en capitalisation viendrait compléter le nouvel édifice de la retraite» expliquait récemment Bernard Devy, secrétaire confédéral de FO chargé des retraites.

Les propos du ministre du Travail s'inscrivent dans ceux du chef du gouvernement, M. François Fillon, qui, la veille, s'était avancé à découvert sur la «réforme» des retraites en lançant quelques grenades alarmistes comme: «il nous manquera cent milliards d'euros par an pour financer nos retraites à l'horizon de 2050». Première cible: les fonctionnaires, une habitude. Selon le Premier ministre, la question du «calcul de la pension sur les six derniers mois de salaire dans la fonction publique se pose évidemment», allusion au calcul des retraites des fonctionnaires sur la base de leur salaire des six derniers mois, plus avantageux que les 25 meilleures années pour les salariés du privé.

«Pour nous c'est le pire. Un "casus belli". C'est à la fois une remise en cause du régime des retraites des fonctionnaires, mais en même temps de leur régime statutaire» déclare la secrétaire générale de la Fédération générale des fonctionnaires de FO (FGF-FO), Anne Baltazar. Mais, à l'instar des précédentes attaques contre le régime des retraites, il s'agit sans doute d'un premier chapitre tactique, le chef de l'Etat ayant déclaré récemment sur TF1 que la «réforme» concernera «tout le monde».